



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 8 décembre 2016**

**Présidence**            **Monsieur Henri PISANI**  
**Sont présents**       **50 Conseillères et Conseillers sur 55**

**LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE**

vu le Préavis municipal N°08 / 2016 – «Remplacement de la canalisation d'eau claire des chemins de Sous-Mont, de la Crétaz et du Brit et suppression de la station de pompage de Rebaternel » adopté en séance de Municipalité le 31 octobre 2016;

- ouï les rapports de la Commission des finances;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**d é c i d e**

- d'accorder un crédit de **CHF 100'000.- TTC** pour la réalisation de l'étude des travaux en relation avec le remplacement de la canalisation des eaux claires des chemins de Sous-Mont, de la Crétaz et du Brit ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense par le compte 460.3311 « Amortissement d'autres dépenses », sur une durée maximale de 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2016

Le Président :

  
Henri PISANI



Le Secrétaire :

  
Nicolas SERVAGEON